

- Avis « Les jeunes, un atout pour l'Alsace »
- Portrait de la Jeunesse en Alsace
- Rencontre avec les jeunes
- Journée de la Jeunesse (21 septembre 2007)
- Remerciements
.....

Avis

••••••••

Les jeunes, un
atout pour l'Alsace

Avis du 19 octobre 2007

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu les articles L. 4111-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs à l'organisation de la Région,

Vu les articles L. 4241-1 et L. 4241-2 du code général des collectivités territoriales, relatifs aux compétences du Conseil économique et social régional,

Vu le projet d'avis transmis par la commission qualité de vie, environnement et solidarités du CÉSA du 10 octobre 2007,

Vu la décision du bureau du CÉSA en date du 19 octobre 2007,

Patrice DIOCHET, rapporteur, entendu en séance plénière,

Le Conseil économique et social d'Alsace a voté le présent avis par :

68 pour
0 contre
1 abstention

Sommaire

Introduction.....	5
I. Des conditions d'entrée dans la vie adulte profondément modifiées	6
1. Des changements majeurs de leur environnement.....	6
1.1 L'emploi stable, « la » préoccupation majeure	6
1.2 Les jeunes confrontés à de nouvelles réalités	7
1.3 Le logement, un problème pour les jeunes	8
2. Des parcours de plus en plus différenciés	9
2.1 L'allongement de la période de jeunesse.....	9
2.2 Une jeunesse, des jeunesses ?	9
2.3 Le poids des discriminations	10
2.4 La santé, un terrain fragile	10
II. S'inscrire dans la société.....	11
1. S'intégrer : une aspiration partagée par la jeune génération	11
1.1 Des « valeurs », des « pratiques » en mouvement	11
1.2 Une prise de responsabilité parfois différée	12
2. Prendre sa place malgré les difficultés.....	13
2.1 Se construire en prenant des risques.....	13
2.2 Une violence plus présente.....	14
III. Des clés prioritaires pour favoriser l'accès à l'autonomie.....	15
1. Des jeunes, acteurs de leurs projets	16
1.1 Aider les jeunes porteurs de projets.....	16
1.2 En matière de culture	16
1.3 Elargir l'opération le « Mois de l'Autre »	16
2. Des jeunes, acteurs de la vie sociale	17
2.1 Prendre des responsabilités sur son lieu de formation.....	17
2.2 Valider l'engagement	17
2.3 Un passeport du bénévole	17
2.4 Rendre l'engagement plus attrayant	17
3. Faciliter l'indépendance	18
3.1 De nouvelles réponses « logement » pour les jeunes.....	18
3.2 Pour que la mobilité ne soit pas facteur d'inégalités	19
4. Mieux prendre en charge sa santé	20
4.1 Renforcer la prévention et l'éducation à la santé auprès des jeunes, notamment dans le cadre de pôles de prévention et de santé pour les jeunes.....	20
4.2 Inciter les jeunes à adhérer à un système mutualisé	20
4.3 Améliorer la connaissance de la situation de santé des jeunes	21
4.4 Positionner la Région en tant qu'acteur majeur des politiques de prévention et de santé	21
5. Mieux comprendre et se situer dans la société	22
5.1 L'information, un maillon essentiel	22
5.2 Des droits et des devoirs.....	22
5.3 De nouveaux apprentissages.....	22
Conclusion	23

Introduction

La jeunesse peut se définir comme un âge de la vie, marqué par une double transition : entre la famille d'origine et la nouvelle famille à construire d'une part, entre l'école et le travail d'autre part¹. La jeunesse apparaît aussi fréquemment comme une catégorie d'âge, ciblée par des interventions institutionnelles : ce sont les 12-17 ans, les 16-25 ans, les 18-30 ans...

Au 1^{er} janvier 2005, l'Alsace comptait 240 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans qui représentaient 13,3 % de la population alsacienne. Dans cette autosaisine, le CESA a souhaité s'intéresser aux jeunes de 15 à 25 ans non pas par l'entrée formation, aspect majeur traité dans plusieurs avis ces dernières années, mais en explorant d'autres facettes de la « question jeune ».

La période de jeunesse s'allonge. L'entrée dans une vie adulte indépendante est devenue plus complexe pour une part significative des jeunes et se traduit notamment par des difficultés d'accès à l'emploi et au logement. Dans le même temps, 85% des lycéens de 15 à 18 ans disent se sentir bien², et, contrairement aux idées reçues, les jeunes ne sont pas plus individualistes, ni moins présents dans les associations que l'ensemble de la population... mais ils « *mettent en œuvre une autre façon de s'inscrire dans la société*³ ».

La situation des jeunes est une question sensible puisqu'elle est un révélateur du fonctionnement de la société, voire un miroir grossissant des évolutions qui l'affectent. Les jeunes ressentent plus vivement que les générations anciennes les transformations qui touchent la société.

Pour le CESA, assemblée d'acteurs socioprofessionnels, les jeunes ne sont pas qu'une catégorie de population ou une tranche d'âge à intégrer dans le corps social ; ils sont, sans doute plus que n'importe quelle autre génération, acteurs des transformations à venir et susceptibles d'apporter une contribution essentielle et positive au fonctionnement social. Leur reconnaître dès aujourd'hui une place, une vraie place à la hauteur de l'enjeu démocratique, est une priorité.

Le CESA a également souhaité rassembler des éléments de diagnostic. Il estime qu'il est essentiel de connaître et faire connaître les réalités auxquelles se trouvent confrontés les jeunes, au-delà des représentations qui ont cours, de caractériser les situations et surtout de faire savoir qu'il est urgent de s'en saisir.

Des réponses sont à apporter, des décisions sont à prendre au plan national, mais également à l'échelle de la Région, des Départements et des territoires de proximité, au sein des structures associatives et socioprofessionnelles.

Pour traiter de cette autosaisine, l'assemblée a retenu différents modes opératoires :

- réalisation d'un diagnostic en partenariat avec des acteurs institutionnels,
- organisation de l'expression des jeunes autour de thématiques,
- mobilisation de jeunes, de socioprofessionnels et d'acteurs auprès de la jeunesse lors d'une journée d'échange et de Forum, le 21 septembre 2007.

Outre les auditions en commission, diverses formes et lieux d'expression ont permis de se mettre à l'écoute des jeunes : blog, tables rondes, présentation de projets par des jeunes... Leur contribution a été prise en compte dans l'élaboration de cet avis.

Après un état des lieux des changements qui caractérisent la condition des jeunes dans la société, en particulier leurs conditions d'entrée dans la vie adulte et leur inscription dans l'environnement social, le CESA propose aux acteurs de la région de favoriser certaines clés prioritaires d'accès à l'autonomie.

¹ Alain VULBEAU « La jeunesse, ressource des politiques locales » - Revue Territoires (février 2007)

² Enquête IPSOS « Forum Adolescences » réalisée à la demande de la Fondation Wyeth

³ Patrick BAUDRY, sociologue

I. Des conditions d'entrée dans la vie adulte profondément modifiées

Les jeunes connaissent plus tôt une certaine indépendance, du fait notamment des transformations de l'autorité et de la généralisation des nouveaux moyens de communication, tout en souffrant dans le même temps d'un niveau élevé de dépendance économique, en raison d'une entrée plus tardive dans l'emploi stable.

Les jeunes se trouvent confrontés à des changements majeurs de la société et de leur environnement, qui ont des effets sur leur intégration dans la vie d'adulte. Force est cependant de constater que ces effets ne touchent pas l'ensemble des jeunes de la même façon. Pour mieux comprendre ces interactions, un aller et retour permanent entre la situation des jeunes et les évolutions plus globales de la société s'impose.

1. Des changements majeurs de leur environnement

Les difficultés liées à l'emploi, aux nouvelles réalités et au logement touchent toutes les générations ; pourtant les jeunes sont encore plus exposés. Si l'emploi n'est pas le seul levier d'intégration, il reste cependant le point de départ de leur inscription dans la société et a des effets sur toutes les autres formes d'intégration.

1.1 L'emploi stable, « la » préoccupation majeure

- **le chômage des jeunes « surréagit » aux évolutions conjoncturelles.** Le taux d'emploi des jeunes connaît des écarts particulièrement importants, en fonction du rythme de croissance du PIB, plus marqué en France que dans la plupart des pays de l'Union Européenne⁴. Ceci est confirmé en Alsace, où la situation de l'emploi affiche une embellie depuis 2005. La part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a baissé plus rapidement et cette tendance s'accélère sur les 6 derniers mois avec - 4,3 points.
- **on connaît davantage de contrats précaires chez les jeunes.** La proportion d'emplois stables pour les salariés de moins de 25 ans est passée de 70% en 1977 à 55% en 2002⁵. Si 11% des actifs ont un statut particulier (CDD, intérim, contrats aidés...), ce sont 46% des 15-24 ans qui travaillent sous un tel statut⁶. En réalité, l'importance de l'emploi précaire chez les jeunes s'explique par leur sur-représentation parmi les candidats à l'embauche, l'entrée dans les entreprises se faisant fréquemment sur des emplois temporaires, que l'on soit jeune ou non⁷.
- **un passage plus fréquent par l'emploi non qualifié en début de vie active.** Quatre jeunes sur dix occupent, ne serait-ce que quelques mois, un emploi non qualifié dans les trois ans suivant leur sortie de formation initiale⁸. Si cette proportion est plus élevée pour les jeunes peu diplômés, les jeunes de tous niveaux sont concernés. Par ailleurs, la peur du chômage conduit de nombreux jeunes à accepter un premier emploi qui ne correspond ni à leur niveau de formation ni au domaine d'emploi attendu.

En Alsace aussi, le décalage est profond entre l'élévation générale du niveau de formation et un accès tardif à l'emploi, parfois précaire et mal reconnu. En effet, 57% des moins de 25 ans étaient en formation en 2005, alors qu'ils n'étaient que 19% en 1975.

⁴ La comparaison avec l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne met en évidence le même différentiel, même si en France il est le plus marqué - Y.FONDEUR « Au delà du processus d'insertion : les jeunes au cœur des ajustements conjoncturels (...) d'emploi » - IRES (2003)

⁵ Rapport annuel du CAS (Centre d'Analyse Stratégique- 2006)

⁶ Y.FONDEUR « Au delà du processus d'insertion... » - IRES (2003)

⁷ L'analyse montre effectivement que chaque génération occupe moins d'emplois stables que la précédente. L'intérim a fortement progressé ces dernières années pour les jeunes sans qualification mais aussi pour des jeunes diplômés.

⁸ « L'emploi non qualifié dans les trajectoires de jeunes débutants » - DARES (2004)

1.2 Les jeunes confrontés à de nouvelles réalités

La précarisation d'une frange de la jeunesse

Si la pauvreté concernait 12% de la population française en 1975, elle ne touche plus aujourd'hui que 6%⁹. Elle est désormais plus concentrée, plus urbaine et concerne davantage les jeunes générations. Selon la CNAF, l'émancipation du jeune de son foyer familial produit une baisse sensible de son niveau de vie. En effet, à 24-25 ans, 26% d'entre eux disposent de ressources mensuelles inférieures à 756 €¹⁰.

Près d'un lycéen sur cinq exerce une activité rémunérée au cours de l'année scolaire. Outre la motivation de « se faire de l'argent de poche » pour 80% d'entre eux, ils sont 13% à déclarer en avoir besoin pour vivre¹¹.

En 2004, une étude du SGARE¹² Alsace révèle que les jeunes sont les plus touchés par les bas salaires ; ils représentent la moitié de la population salariée faiblement rémunérée. En Alsace, 25% des allocataires du RMI au 31 janvier 2005 sont âgés de moins de 30 ans contre 22,7% au plan national.

Sur l'échantillon des dossiers de surendettement alsaciens en cours de traitement à la Banque de France, 6% concernaient des personnes âgées de 19 à 25 ans et pour 48% d'entre eux, un licenciement ou le chômage était à l'origine de cette situation.

Des difficultés matérielles affectent la santé de certains jeunes

Face à des budgets contraints, l'arbitrage des jeunes ne s'opère pas en faveur des dépenses ayant trait à la santé.

En effet, avec 82%, le taux de couverture complémentaire des étudiants est plus faible que celui de l'ensemble de la population (91%). De plus, la période des études supérieures peut présenter un environnement défavorable à la prise en charge de sa santé : éloignement du domicile familial, rythmes d'études soutenus, hygiène alimentaire problématique...

Plus généralement, la précarité ou la faiblesse des revenus de certains jeunes freine l'accès aux soins, malgré l'existence de la CMU et des permanences d'accès aux soins de santé (PASS).

En Alsace, les moins de 25 ans représentaient 18% des assurés de la CMU-C en 2006.

Des inégalités inter-générationnelles accentuées

La génération des baby-boomers des années 50 a connu une mobilité sociale ascendante au cours des trente glorieuses. Le développement du salariat moyen et supérieur leur a permis de s'élever sensiblement au-dessus de la condition de leurs parents.

Ceux qui ont aujourd'hui entre 25 et 30 ans subissent une diminution significative des perspectives d'entrée dans la vie professionnelle, dont les effets tendent à se prolonger sur plusieurs années. Ainsi les écarts de salaire entre les salariés de cinquante ans et ceux de trente ans se sont accentués entre 1975 et 2000¹³.

Il faut souligner que dans le même temps, ces différences de niveau de vie et de salaire sont souvent atténuées par les solidarités familiales qui se manifestent par des soutiens financiers ponctuels ou réguliers, par l'hébergement au domicile parental, par le prêt de voiture...

⁹ Rapport annuel du CAS (2006)

¹⁰ Ce montant correspond au premier quintile de niveau de vie, soit de l'ordre de 0,85 SMIC net ; ces chiffres sont respectivement de 22% pour les 22 - 23 ans pour lesquels les ressources des familles sont davantage prises en compte.

¹¹ Activité rémunérée entendue hors stages conventionnés et emplois au cours des vacances d'été - Enquête réalisée à la demande de l'Union Nationale Lycéenne auprès d'un échantillon de 479 lycéens dans une cinquantaine de lycées répartis sur l'ensemble du territoire (novembre 2006)

¹² Secrétariat Général aux Affaires Régionales et Européennes

¹³ Louis CHAUVÉL - « Une société face à sa jeunesse » - Revue Sciences Humaines (septembre 2006)

1.3 Le logement, un problème pour les jeunes

Le logement est un des pivots de l'accès à l'autonomie sur le plan personnel ; c'est aussi fréquemment une condition pour suivre un cursus de formation ou accéder à l'emploi. Aujourd'hui, c'est la possibilité de se loger qui guide certains parcours...

Si se loger est devenu plus ardu pour la majorité des ménages, les jeunes sont encore plus concernés¹⁴. Parmi eux, le Rapport 2006 de la Fondation Abbé Pierre distingue trois catégories de publics particuliers :

- **les jeunes salariés insérés professionnellement et socialement** ; ceux ayant des revenus proches du SMIC ont des difficultés pour accéder au logement (cautions, garantie de loyers, frais d'équipement...) et s'y maintenir (solvabilité à long terme, niveau et précarité des revenus)¹⁵ ; ces jeunes ne bénéficient pas ou très peu d'aides publiques, leurs revenus étant supérieurs aux plafonds pris en compte ;
- **les étudiants**, confrontés à la dégradation de leurs capacités financières¹⁶ ; ils sont de plus en plus fréquemment amenés à travailler¹⁷ et, paradoxe, ce sont les jeunes qui sont les moins aidés par leurs familles et qui travaillent pour financer leurs études qui, de fait, bénéficient le moins des aides publiques au logement ;
- **les jeunes les plus fragiles** ; ils cumulent les qualifications les plus faibles et les appuis familiaux ou de solidarité les moins solides ; de ce fait, les perspectives d'accéder à un logement se réduisent...

Ainsi, articuler les besoins en logement des jeunes avec des parcours d'insertion discontinus apparaît de plus en plus délicat, et ce pour plusieurs raisons :

- **des parcours de formation plus complexes**
Le fort développement de la mobilité du fait des stages, de l'alternance, des séjours à l'étranger... au cours ou à l'issue des formations pose de façon renouvelée la question du logement. Faute de trouver à se loger, pour une période de quelques semaines ou de quelques mois, certains renoncent à étoffer ou à parfaire leur formation...
- **un accès très progressif à l'emploi, après des étapes intermédiaires**
Si les jeunes les moins qualifiés sont plus exposés, la plupart des jeunes vivent à l'issue de leur formation une période d'instabilité professionnelle et matérielle qui s'accommode mal des conditions exigées par les bailleurs.
- **une offre d'hébergement trop rigide et inadaptée**
De plus en plus de jeunes ont besoin d'accéder à un logement rapidement pour ne pas perdre une opportunité de stage ou d'emploi. Or le marché du logement apparaît décalé du fait des délais de recherche, des niveaux des loyers, des garanties demandées... De plus, peu de logements offrent un niveau d'équipement qui évite des frais lors de l'emménagement. Les statistiques montrent que les jeunes sont majoritairement hébergés dans le parc traditionnel auprès de bailleurs privés. L'hébergement collectif (FJT, Cités universitaires...) qui permettrait pourtant davantage de flexibilité et de réactivité face à la demande concerne très peu de jeunes¹⁸.
De nouvelles formes d'hébergement se développent : colocation, sous-location, hébergement ponctuel...

¹⁴ Le taux d'effort des ménages pour leur logement est passé de 10% en 1970 à 17% en 2002 - Rapport annuel du CAS (2006)

¹⁵ Pour un jeune salarié au SMIC, le reste à vivre se situe à environ 100 euros par semaine - Rapport annuel Fondation Abbé Pierre (2006)

¹⁶ Les dépenses des étudiants ont progressé de 20% au cours des cinq dernières années, alors que les aides attribuées ont augmenté de 5% sur la même période - Rapport annuel Fondation Abbé Pierre (2006)

¹⁷ Trois étudiants sur quatre exercent au moins un petit job pendant l'année universitaire ou les vacances, mais un sur cinq a un emploi parallèle lourd qui hypothèque la réussite de ses études - Observatoire de la Vie Etudiante (septembre 2007)

¹⁸ Il y a sur l'agglomération de Strasbourg environ 400 places en foyer.

2. Des parcours de plus en plus différenciés

Les évolutions analysées ci-dessus marquent les trajectoires vécues par les jeunes ainsi que leur façon de se projeter dans l'avenir.

2.1 L'allongement de la période de jeunesse

L'allongement de la scolarité et du temps de recherche du premier emploi est un fait marquant commun à tous les pays de l'OCDE. La période de jeunesse se caractérise par la précocité de l'adolescence et le retardement de l'entrée dans la vie « adulte ». Selon Olivier Galland, elle s'achèverait aujourd'hui vers la trentaine avec la création d'une nouvelle famille (indiquée par la naissance du premier enfant).

La comparaison des parcours actuels des jeunes avec ceux des générations précédentes met en relief un franchissement plus tardif des grandes étapes que constitue traditionnellement l'entrée dans l'âge adulte ... Ces transformations renvoient, à la fois, aux transformations de la famille (deux parents actifs, recomposition des couples, évolutions des mœurs, relations entre générations...), à la place de la femme dans la société et au passage de l'école à l'emploi.

Les grandes étapes d'intégration ne se succèdent plus linéairement. Ces étapes qui conduisent de la dépendance à l'indépendance, en passant de la formation au diplôme puis à l'emploi ne s'enchaînent plus de façon linéaire. Comme déjà développé plus haut, dans le domaine professionnel, la formation en alternance, les stages, les périodes d'essai, les CDD, le temps partiel, les missions temporaires, les périodes de chômage, de formation... ont rendu l'entrée dans l'emploi complexe. Il en est de même pour la vie familiale. Le schéma selon lequel on quittait ses parents pour se marier et avoir des enfants ne fait plus modèle.

Les difficultés de cette période de la vie résultent aujourd'hui **d'un enchevêtrement de situations** : prendre un logement dépend du revenu, c'est à dire de l'emploi ; une rupture sentimentale ou la perte d'un emploi peuvent entraîner un retour chez les parents. Les situations temporaires ou les allers-retours entre formation et emploi se multiplient. Plus globalement, les passages sont aujourd'hui « plus progressifs, moins ritualisés, moins irrévocables... ».

En Alsace, le recensement de 1999 indique que 75% des 15-24 ans vivent encore chez leurs parents alors qu'ils étaient 69,3% dans ce cas en 1975. Les jeunes y sont plus souvent célibataires et privilégient l'union libre lorsqu'ils vivent en couple. Le nombre de naissances hors mariage (40%) est inférieur à la moyenne nationale (48%). Ils sont moins nombreux à être parents à 25 ans, l'âge moyen des mères étant de 30 ans.

2.2 Une jeunesse, des jeunessees ?

Pour comprendre la forte diversification des parcours individuels et l'écart grandissant de situations et de trajectoires au sein de la population jeune, il y a lieu d'affiner l'analyse, en ne se limitant pas à une catégorie générale, la jeunesse, mais en prenant en compte leurs situations particulières en fonction de leur milieu social.

La diversification des parcours oppose différentes catégories de jeunes plus qu'elle ne les rapproche. Les écarts de perspectives sont immenses entre des jeunes qui ont bénéficié de plus de 20 années de scolarité et ceux qui n'auront effectué qu'une dizaine d'années de formation. La réussite scolaire reste encore largement corrélée aux niveaux de revenus et d'études des parents.

2.3 Le poids des discriminations

Les discriminations qui touchent certains jeunes sont de différentes natures : ethnique, âge, sexe, handicap, lieu de résidence... Si elles peuvent se repérer dans les aspects de leur vie sociale, elles s'aggravent lors de la recherche d'un emploi ou d'un stage.

- **les discriminations ethniques**

Dans son rapport annuel, le Centre d'analyse stratégique souligne que les discriminations à l'embauche concernent 8% des jeunes dont les deux parents sont originaires de France et elles touchent 40% des garçons dont les ascendants sont originaires du Maghreb¹⁹.

- **les discriminations de sexe**

En Alsace comme ailleurs, les filles sont plus touchées par le chômage, avec un différentiel de 8 points par rapport aux garçons²⁰.

- **les discriminations d'âge**

Les jeunes ont le sentiment d'arriver dans un monde où les places sont déjà distribuées et où joue, en leur défaveur, le principe d'une préférence d'âge. Celle-ci s'exprime sur le marché du travail par l'expression « expérience exigée »...

Face aux diverses formes de discriminations, certains jeunes se trouvent démunis. Ils disent ne pas connaître leurs droits ni les moyens légaux pour contrer les discriminations.

2.4 La santé, un terrain fragile

Les habitudes et comportements préjudiciables à la santé s'installent dès le plus jeune âge et au moment de l'adolescence. Et pourtant, pour les 18 – 25 ans, la santé n'est pas une préoccupation essentielle.

En Alsace, on estime que plus de la moitié des décès survenant avant 65 ans seraient évitables par des actions de prévention²¹. En 1995, la première Conférence Régionale de Santé estimait que les jeunes nécessitent une attention particulière, ce qu'ont confirmé les conférences ultérieures. Ainsi, dès 2000, un baromètre Santé régional des 12-25 ans a dressé une photographie de l'état de santé des jeunes et de leurs habitudes de vie.

En Alsace, la surcharge pondérale touche 14% des 12-25 ans, dont 6 % sont obèses²².

En matière de santé, l'information apparaît comme ponctuelle et sélective. En Alsace, les services d'information et de prévention destinés aux jeunes sont nombreux et divers. Mais, éclatés la plupart du temps en fonction de leur public ou de leur histoire, ils manquent de visibilité et de lisibilité. Ceci est vrai notamment en milieu universitaire où les sites décentralisés se sont multipliés avec l'augmentation de la population étudiante. Pourtant, seul un étudiant sur quatre connaît la médecine préventive universitaire²³.

L'information et la prévention restent insuffisantes :

- dans certaines zones géographiques : la région est inégalement couverte par les professionnels (zones rurales, certains quartiers urbains...),
- selon les publics : les jeunes ayant quitté le système scolaire ou le milieu universitaire sont de fait peu touchés par les campagnes d'information et de prévention,
- dans la durée : les actions de prévention sont encore trop ponctuelles.

La mise en place des numéros verts dans les deux Départements²⁴ répond à une attente forte, des adolescents notamment. Certains trouvent là un interlocuteur permanent pour parler, questionner, s'informer...

¹⁹ Rapport Annuel du CAS (2006)

²⁰ OREF Alsace - Enquête IVA/IPA (2006)

²¹ ORSAL - Baromètre Santé « Les jeunes de 12 à 25 ans en Alsace » (2000)

²² ORSAL « L'état de santé de la population alsacienne » (2005)

²³ Laurent WAUQUIEZ, Député - Mission d'information « La santé et la protection sociale des étudiants » (2006)

²⁴ Pass'âge dans le Bas-Rhin et Info Santé dans le Haut-Rhin

Une prise d'indépendance retardée, des périodes d'incertitudes prolongées

En bref, la situation des 15-25 ans est radicalement différente de celle qu'ont connue leurs parents...La génération des jeunes est dans une situation plus complexe que la génération précédente sur de nombreux plans.

Les parcours actuels des jeunes font apparaître un franchissement plus tardif des grandes étapes qui constituent traditionnellement l'entrée dans l'âge adulte. La généralisation des études secondaires ou supérieures et les difficultés d'accès à l'emploi en sont les causes principales.

Les transitions à vivre par les jeunes sont désormais caractérisées par des périodes d'incertitude prolongées. Le décalage entre leurs attentes et les perspectives de vie est ressenti très vivement et peut présenter une source de frustrations. Par ailleurs, certains jeunes ont le sentiment que la société reconnaît mal leurs difficultés et leurs attentes.

II. S'inscrire dans la société...

La période de la jeunesse, et particulièrement l'adolescence, se caractérise par la nécessité de quitter certaines références infantiles afin d'aller vers d'autres repères.

Pour le jeune, un processus d'apprentissage qui aboutira à la socialisation se joue à travers différents lieux de vie, bien au-delà des lieux de socialisation classiques que sont la famille, l'école, le travail. Ceux-ci sont plus fragmentés mais également plus nombreux.

1. S'intégrer : une aspiration partagée par la jeune génération

Depuis une vingtaine d'années, les jeunes expriment, sous différentes formes, leur crainte d'un avenir perçu comme menaçant. Si le diplôme et l'emploi restent légitimement au cœur de leurs inquiétudes, les manifestations et autres expressions de jeunes traduisent avant tout leur désir d'intégration.

1.1 Des « valeurs », des « pratiques » en mouvement

Une enquête européenne auprès des 18-29 ans²⁵ révèle que parmi les valeurs dominantes chez les jeunes, la famille est citée en première position par 70% d'entre eux. Ils valorisent en particulier les relations interpersonnelles, de confiance et de respect. Vient ensuite le travail, sur lequel se construit le positionnement social, alors même que le rapport au travail a fortement évolué dans l'ensemble de la société.

Les pairs, amis, relations et les loisirs sont cités respectivement en 3^{ème} et 4^{ème} position par les jeunes.

L'allongement de la scolarité fait du groupe de pairs une référence de plus en plus importante dans la construction de l'identité. Les pratiques juvéniles se distinguent de celles des générations précédentes par l'importance de la sociabilité entre pairs et la nature informelle de ces relations où les liens d'amitié prédominent.

Les jeunes apprennent à travers ces relations à négocier leur place, à gérer les contradictions, à exploiter leurs ressources et à orienter leurs parcours.

Les activités sportives, de loisirs, musicales et culturelles, la participation à la vie associative donnent aux jeunes l'occasion de se confronter à d'autres formes de socialisation et d'expériences qui concourent à la construction de leur autonomie.

Certaines de ces pratiques induisent des compétences qu'ils peuvent transférer dans le champ professionnel, surtout lorsqu'ils participent à la construction du cadre de leur activité.

²⁵ Olivier GALLAND, Bernard ROUDET « Les jeunes européens et leurs valeurs » INJEP/ La Découverte (2005)

Une revendication d'activités moins « encadrées »

Les pratiques sociales des jeunes passent aussi par l'inactivité, par des rencontres informelles qui amènent à un usage de la rue et des espaces publics.

Par opposition au temps scolaire vécu comme un temps contraint, les jeunes sont demandeurs d'activités de loisirs moins « encadrées ». Alors que 56% des parents voudraient que leurs enfants participent à davantage d'activités, les adolescents réclament plus de liberté et plus de temps avec leurs pairs hors des structures. Ils sont demandeurs d'espaces qu'ils puissent marquer de leur sensibilité, leur permettant de s'exprimer.

1.2 Une prise de responsabilité parfois différée

Pour les jeunes, les représentations de l'engagement couvrent des dimensions variables en fonction de l'origine sociale, de l'âge, de la situation scolaire ou universitaire²⁶. Les jeunes l'associent d'abord aux choix qui les mènent à la vie d'adulte : orientation scolaire, choix d'un métier... Ainsi, et notamment pour les plus jeunes, s'engager c'est devenir adulte.

L'engagement se ferait aussi par compassion ou solidarité afin de venir en aide de manière concrète et immédiate à ceux qui en ont besoin. Pour d'autres, il fait référence à la défense d'opinions ou d'idéologies.

L'engagement associatif prime sur tous les autres

Alors que les jeunes ont une perception négative du monde politique, qu'ils estiment ne pas les représenter, les associations sont perçues positivement tant sur le plan de leur fonctionnement que de leur efficacité. Ce qui explique sans doute que les jeunes sont autant présents que les autres générations dans les associations²⁷.

Mais leur pratique varie en fonction de l'âge : les 15-19 ans recherchent avant tout des activités de loisirs et sont plus consommateurs ; les 20-24 ans sont moins nombreux, mais plus engagés dans des activités relevant du champ social, de la culture. Les associations se situant dans la proximité (exemple de l'accompagnement scolaire) ont davantage la faveur des jeunes.

Un engagement plus pragmatique et en pointillé

Les jeunes ne sont, en général, pas des militants au profil identique à celui des générations précédentes²⁸. S'ils trouvent des intérêts réels à s'engager, la peur d'un engagement trop envahissant est également présente. A un engagement dans la durée et absolu, ils préfèrent l'engagement « détente » (faire des fêtes, du théâtre ou de la musique, organiser des voyages) ou l'engagement caritatif sur des projets ponctuels.

Sur ce type de projets, les jeunes sont « innovateurs, stratégiques et créatifs »²⁹ comme en témoigne par exemple le développement des Juniors Associations et le dynamisme de ce réseau.

Pour certains jeunes, une première expérience « engagée » sur un projet concret à court terme est l'occasion d'un premier pas, qui pourrait, à certaines conditions, déboucher sur un autre projet ou des responsabilités nouvelles... Ainsi, des engagements ponctuels sont susceptibles de faire découvrir aux jeunes un projet plus global et leur apprendre à « devenir responsables et engagés en marchant »³⁰. De pragmatiques et utilitaires, leurs motivations deviendraient civiques par la pratique et l'expérimentation.

En attente d'engagement

La participation des jeunes à la vie sociale est fréquemment mise en attente. Pour beaucoup d'entre eux, il y a une forte contradiction entre leur désir de s'investir et la réalité de leur implication.

Selon l'étude de la SOFRES, une représentation idéalisée de celui qui s'engage³¹...tiendrait lieu de frein alors qu'eux font part de leurs doutes, de leurs craintes quant à leurs capacités, de leur peur de ne pas être pris au sérieux. Des jeunes témoignent que ces doutes se trouvent confirmés par l'image que leur renvoient certaines associations ; ils ressentent qu'ils n'y ont pas leur place.

²⁶ Etude de la SOFRES « Le rapport des jeunes à l'engagement » pour le Ministère de la jeunesse et des Sports (2002)

²⁷ Ainsi 43% des 15-30 ans adhèrent au moins à une association - Valérie BECQUET

²⁸ Jacques ION « La fin des militants ? » L'Atelier (1997)

²⁹ Dan FERRAND-BECHMANN « La pratique associative des jeunes mineurs : l'ex du réseau national des juniors associations » *Quand les jeunes s'engagent* L'Harmattan

³⁰ Dan FERRAND BECHMANN...

³¹ Les jeunes de 18 à 21 ans interrogés décrivent une personne majeure, dotée de valeurs morales, qui « assume et assure », sûre d'elle et de ses capacités

D'autres, qui se sont exprimés sur ce point au cours des tables rondes, se déclarent désireux de s'investir dès que leur situation personnelle sera stabilisée. Il est vrai que l'incertitude peut constituer un frein à l'engagement.

Des jeunes, des projets

Plusieurs appels à projets destinés à valoriser les initiatives des jeunes dans les domaines économiques, humanitaires, sociaux, culturels ou sportifs sont portés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la Mutualité Sociale Agricole, la Fondation de France...

Ainsi, « Envie d'agir » du Ministère de la jeunesse et des Sports³² a contribué à la réalisation en Alsace de 95 projets en 2006. Au total, 5 junior associations (sur la trentaine existant en Alsace), 16 associations de droit local et 12 entreprises ont été créées dans ce cadre.

2. Prendre sa place malgré les difficultés

Les formes d'entrée dans la vie sociale se sont diversifiées ; les jeunes sont dorénavant confrontés à la nécessité d'expérimenter eux-mêmes des itinéraires moins balisés (par les parents, leur entourage...). Ce faisant, ils se construisent dans un environnement d'incertitude, parfois de violence, non sans prendre des risques pour eux.

2.1 Se construire en prenant des risques

Le risque est un facteur positif de la construction des identités. Pour grandir l'adolescent doit prendre des risques, ce qui suppose parfois des franchissements de limites pour éprouver son existence ou la solidité des liens de son entourage. Ces apprentissages d'autonomie et de responsabilité se font par le biais d'expériences qui peuvent présenter une menace pour la santé et le bien-être des jeunes.

Adolescents et jeunes adultes confrontés à une période de fragilité

L'adolescence est une période caractérisée par le développement biologique, intellectuel et affectif. Au cours de cette période, le corps devient bien souvent le support d'expériences.

En Alsace, si le tabagisme stagne avec un taux de 36,2%, l'enquête Escapad pointe l'augmentation préoccupante des ivresses répétées, la consommation d'alcool augmentant avec l'âge. Parmi les comportements addictifs, la consommation de cannabis se situe au premier rang des drogues illicites, un jeune sur quatre déclarant en avoir consommé.

De nouvelles formes de souffrance psychique

De nouveaux malaises et pathologies apparaissent dans une société qui met en avant l'initiative et la responsabilité, l'épanouissement individuel et la performance. Ces nouvelles normes renvoient l'individu à ses propres insuffisances : le sentiment de ne pas être à la hauteur semble central dans les formes contemporaines de dépression chez les adolescents. Les problèmes de santé des adolescents peuvent être plutôt définis par le malaise et la souffrance d'une adaptation plus ou moins facile au changement que par un inventaire de maladies³³.

En France, l'état de santé d'un nombre important de jeunes de 12 à 25 ans est préoccupant³⁴. La France se distingue en Europe par un taux de mortalité particulièrement élevé entre 15 et 35 ans.

Le mal être de certains jeunes en formation

93,5% des étudiants considèrent que leur état de santé est « bon » ou « plutôt bon ». Cependant, la souffrance psychique est particulièrement présente auprès de ce public et augmente avec l'âge. Au total, au moins 43,6% des étudiants ont déclaré présenter au moins un critère de « dépressivité » parmi les trois identifiés³⁵.

³² Le dispositif « Envie d'Agir » a touché 42 000 jeunes en 2006 et permis de financer 3 500 projets.

³³ Norbert BON « Qu'entendent les jeunes par santé ? » Revue Prosane (1996)

³⁴ Rapport du Haut comité de la santé publique « *La souffrance psychique des adolescents et jeunes adultes* »

³⁵ Les mesures sont : tristesse et dépression, confiance en soi, pensées suicidaires ; Etude réalisée par l'USEM (Union des Sociétés Etudiantes Mutualistes régionales) sur un échantillon de 13 690 étudiants d'un âge moyen de 22 ans.

Parmi les causes de ce mal être, l'isolement et la difficulté à gérer le stress sont évoqués en premier lieu. Les difficultés financières sont également citées, de même qu'une perception négative de l'avenir. Les jeunes confrontés à ces souffrances sont également, plus que les autres, sujets aux addictions (tabac, cannabis, alcool).

Concernant les élèves du secondaire, 39% des adolescents se déclarent sous pression face à des objectifs scolaires³⁶.

2.2 Une violence plus présente

D'abord localisée dans les zones urbaines spécifiques...

Depuis le milieu des années 70 la violence a pris d'autres formes. Les actes commis avec violences et les atteintes physiques aux personnes se sont considérablement accrus et, phénomène nouveau, ils concernent des protagonistes qui se connaissent et sont proches par l'âge et la classe sociale. Les jeunes sont les premières victimes des jeunes et la violence s'enferme sur elle-même et dans des zones urbaines spécifiques.

Parmi les éléments explicatifs, les spécialistes avancent l'absence de repères permettant l'intégration dans certains quartiers urbains et la défaillance de familles, elles-mêmes ignorantes de certaines règles de vie en société. Le phénomène des bandes, bien spécifique aux jeunes, contribue à les stigmatiser et accentue un sentiment de frustration et de relégation qui génère la violence.

... elle traverse toute la société

Banalisée, la violence prend des formes diverses ; l'école est un des premiers lieux où elle se manifeste. Elle se traduit dans les comportements et le langage... Diffusée par les médias, elle a des effets sur la construction de soi et le rapport aux autres.

Certains jeunes, qui évoluent dans un cercle restreint composé de pairs, usent d'un vocabulaire qui, s'il était utilisé dans un autre contexte, aurait un caractère éminemment violent et agressif. Les difficultés de prise de parole et l'incapacité d'argumenter peuvent engendrer des situations de frustration et de violence.

Porter un autre regard sur les jeunes

Si les formes de socialisation évoluent, les jeunes aspirent avant tout à prendre leur place dans la société. Leurs valeurs et celles des adultes tendent à se rapprocher. Dans un environnement plus complexe, ils mettent en œuvre une autre façon de s'inscrire dans la société, avec à la fois des doutes sur les institutions et leur fonctionnement, et une capacité de créativité au travers de projets choisis par eux.

Pourtant, les difficultés ressenties par certains d'entre eux, qu'elles soient psychologiques ou sociales, soulignent de façon forte les souffrances d'une génération.

Leurs expressions traduisent autant d'appels à une valorisation de leurs talents qu' à une prise en considération de leurs préoccupations.

³⁶ Enquête IPSOS Santé auprès de 803 adolescents de 15 à 18 ans et de 858 adultes de 25 ans et plus (janvier 2007)

III. Des clés prioritaires pour favoriser l'accès à l'autonomie

En préambule à cette troisième partie, le CESA entend rappeler que, pour les jeunes, comme d'ailleurs pour les générations plus âgées, **l'emploi constitue la clé de voûte de l'insertion**. Pour les jeunes générations, réussir la transition de l'école à l'emploi représente un défi social majeur. En 2006, le CESA rendait un avis dans lequel il formulait une série de propositions autour de quatre axes forts :

- élever les niveaux de qualification et développer le savoir-être ;
- améliorer l'information et l'orientation des jeunes ;
- amener les jeunes à mieux connaître le monde du travail pendant leur formation initiale ;
- soutenir les jeunes dans leur découverte personnelle de la vie sociale et du travail.

Le CESA réaffirme son attachement à ces quatre axes forts et souhaite apporter sa contribution aux débats nationaux sur l'accès à l'autonomie financière et sur le volontariat associatif.

En matière d'allocation d'autonomie³⁷ : le CESA privilégie les scénarios qui couplent les aides financières facilitant l'accès des jeunes à l'autonomie avec une contrepartie sous la forme d'un projet d'insertion ou de formation professionnelle. Il souhaite qu'une telle mesure s'inscrive dans une perspective de droit à la formation tout au long de la vie.

L'instauration d'une allocation aura des conséquences sur le système actuel des bourses et sur les autres prestations en direction des jeunes et des familles (allocation logement, prestations familiales...)

Le CESA rappelle également que dans l'avis « De l'école à l'emploi », il avait proposé de faciliter l'obtention de « prêts jeunes » en demandant à la Région de mettre en place un Fonds de garantie pour cautionner davantage de « prêts jeunes » auprès des établissements bancaires (en fonction du dossier académique et social du jeune demandeur).

En matière de volontariat associatif : conscient de certaines limites, le CESA souligne cependant l'intérêt de diversifier les propositions d'engagement en direction des jeunes et de leur offrir la possibilité d'effectuer un service civil volontaire³⁸ dans un nombre significatif de structures associatives. A cet effet, il propose qu'une promotion plus active en soit faite en vue d'accroître les lieux d'accueil et d'élargir les publics concernés.

Les propositions développées ci après relèvent du niveau local et visent en particulier

- à **aider les jeunes à « entreprendre »**, à aller au bout de leurs projets qu'ils soient individuels ou collectifs, qu'ils soient économiques, humanitaires, sociaux, culturels ou sportifs...
- à les **sensibiliser à l'intérêt de participer au fonctionnement démocratique** de leurs lieux de vie (école, entreprise, association, quartier...) et à leur en donner les moyens ;
- à offrir un **environnement propice** à la réussite de leurs parcours de formation et au démarrage de leur vie d'adulte.

³⁷ La notion d'allocation d'autonomie repose sur l'idée de doter les jeunes adultes d'un patrimoine de départ en réponse aux défis posés par les inégalités intra-générationnelles et inter-générationnelles qui touchent les jeunes.

³⁸ Ce dispositif propose aux jeunes de 16 à 25 ans d'intégrer pour 6 mois au moins la Défense, la Police ou le secteur associatif (environnement, santé, culture) et de participer concrètement à une expérience au service de la collectivité moyennant une bourse mensuelle. Les jeunes sont, durant cette période de volontariat, accompagnés pour affiner un projet professionnel ou un projet de vie.

1. Des jeunes, acteurs de leurs projets

Les jeunes sont demandeurs d'échanges, de conseils. Face à cette demande, les acteurs socioéconomiques peuvent apporter savoir et expériences, autant dans l'élaboration de projets que dans leur mise en œuvre.

1.1 Aider les jeunes porteurs de projets

Plusieurs appels à projets destinés à valoriser les initiatives des jeunes dans les domaines économiques, humanitaires, sociaux, culturels ou sportifs, sous la forme de prix ou de participation financière, existent en région. Pourtant ces appels à projets, pas assez connus par les jeunes, valorisent essentiellement les projets déjà avancés. Or combien de projets n'arrivent pas à maturité parce qu'ils ne trouvent pas les ressources appropriées au bon moment ?

Le CESA propose de créer un lieu ressource, qui pourrait être adossé à un des sites du réseau d'information jeunesse, avec pour vocation

- d'apporter aux jeunes porteurs de projets, du conseil, de l'expertise et de l'accompagnement dans les domaines technique, juridique, financier...
- de mettre ces jeunes en relation avec des professionnels du monde socio-économique afin qu'ils partagent leur expérience, expertise et réseau ;
- d'organiser l'échange d'expériences et le croisement d'idées, de centraliser l'information concernant les différents appels à projets en direction des jeunes en articulation avec les Points Information Jeunesse.

1.2 En matière de culture

Constatant l'engouement des jeunes pour les musiques actuelles, le CESA sollicite les collectivités locales pour qu'elles facilitent l'accès aux salles polyvalentes et permettent aux groupes ou associations de jeunes pratiquants ces musiques de répéter, créer, donner des concerts.

En outre, le CESA souhaite une augmentation du nombre de lieux et d'événements culturels accessibles avec la carte *VitaCulture* et une extension de sa zone de couverture aux trois grandes villes (Strasbourg, Colmar et Mulhouse) dans la perspective de créer, à terme, une carte « culture » unique pour toute la région.

1.3 Elargir l'opération le « Mois de l'Autre »

Cette opération, centrée sur la tolérance et la reconnaissance des différences, rejoint des thèmes majeurs qui traversent la société. Face au succès de cette initiative conjointe de la Région Alsace et du Rectorat auprès des jeunes et des enseignants, le CESA propose de l'étendre à de nouveaux publics :

- vers les jeunes qui ne sont plus scolarisés. Les lieux de regroupement de jeunes, les associations sportives et les associations de jeunesse et d'éducation populaire pourraient en être les relais auprès des ces jeunes ;
- vers les jeunes salariés pour lesquels les entreprises et les organisations représentatives du personnel pourraient conjointement initier des actions.

La Région pourrait également s'appuyer sur le réseau des Missions Locales.

Pour le CESA, il est intéressant, sur la base de l'expérience réussie, d'affirmer l'impact de cette manifestation par des déclinaisons nouvelles. Des outils spécifiques seront à inventer en direction de ces publics. Des temps de regroupement seront à privilégier afin que les participants se situent dans une véritable dynamique.

2. Des jeunes, acteurs de la vie sociale

La participation des jeunes à la vie sociale est un impératif démocratique. Dans les sociétés occidentales vieillissantes, les jeunes sont une force trop souvent en retrait. Il importe de reconnaître leur parole et de leur offrir des conditions améliorées d'exercice de la citoyenneté.

2.1 Prendre des responsabilités sur son lieu de formation

Un établissement d'enseignement offre différents lieux d'exercice de responsabilités : conseils de classe, Conseils de la Vie lycéenne, Conseil Académique de la Vie Lycéenne, animation des Foyers Socio-Educatifs et des associations sportives...

Il conviendrait de s'assurer de la bonne information des jeunes sur le but et le fonctionnement de ces structures, notamment avant les échéances électorales.

2.2 Valider l'engagement

Des initiatives encore récentes de validation académique de l'engagement bénévole existent dans le milieu universitaire³⁹. En Alsace, un travail commun entre trois Universités⁴⁰ a abouti, à la rentrée 2006, à la mise en place d'un Diplôme Inter-Universitaire « Engagement Etudiant ». Récemment, un mouvement de jeunesse a proposé de valider les compétences acquises par les responsables dans l'objectif de les valoriser auprès d'un futur employeur.

Ce type de démarche, associé à la mise en œuvre du passeport du bénévole, devrait être proposé tout au long du parcours du jeune afin de valoriser l'engagement dès le plus jeune âge.

2.3 Un passeport du bénévole

L'engagement des jeunes est plus ponctuel, la mobilisation se faisant davantage sur un projet ou sur une revendication précise. Pour la plupart des jeunes, l'engagement sera au final une succession d'expériences de diverses natures : associatif, en milieu scolaire, extra professionnel...

La mise en place d'un outil de type passeport du bénévole permettrait de capitaliser en un document unique toutes les formes d'engagement, de l'enrichir progressivement et de le valoriser à certaines étapes de la vie (premier emploi, réorientation, réalisation d'une VAE...)⁴¹.

D'ores et déjà, la transférabilité de certains acquis à l'occasion d'expériences associatives est reconnue par des employeurs.

2.4 Rendre l'engagement plus attrayant

Les responsables associatifs sont préoccupés par un déficit d'implication de la part des jeunes. Dans le même temps, les milieux syndicaux et politiques peinent à renouveler leurs responsables. Pourtant les jeunes ne sont pas absents des associations, ils y adhèrent autant que les autres tranches d'âge, mais expriment leurs difficultés à y prendre des responsabilités et à participer aux instances décisionnelles.

L'enjeu est de proposer des formes de prise de responsabilité compatibles tout à la fois avec les contraintes et les désirs qu'expriment les jeunes aujourd'hui.

A cet effet, le CESA propose que les réseaux associatifs du secteur jeunesse et les milieux syndicaux et politiques initient des réflexions sur les parcours d'engagement plus diversifiés, en direction des jeunes.

³⁹ Depuis le milieu des années 2000, certaines Universités ont créé des dispositifs de valorisation de l'engagement, soit sous la forme d'un diplôme d'Université spécifique (indépendamment de la formation principale de l'étudiant), soit sous la forme d'une unité d'enseignement libre intégrée au cursus principal de l'étudiant.

⁴⁰ l'ULP, UHA et URS

⁴¹ Référence au Livret d'engagement civique évoqué par Mme Roselyne BACHELOT lors du Conseil national de la jeunesse à Strasbourg (juin 2007)

Construire avec les jeunes, en particulier au niveau communal et intercommunal, les associer à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent doit devenir une priorité. Au-delà des lieux d'expression formels de type Conseils locaux, il faut réfléchir à des formules souples et ponctuelles, responsabiliser les jeunes sur des projets précis, se donner les moyens d'être à leur écoute...

3. Faciliter l'indépendance

Face aux tensions vécues par les jeunes sur le marché du travail, de nouvelles réponses doivent être trouvées en matière de logement et de mobilité pour leur permettre de prendre leur indépendance.

3.1 De nouvelles réponses « logement » pour les jeunes

Les effets de la crise du logement des jeunes sont durables et viennent hypothéquer leur avenir. Pour les jeunes, insécurité résidentielle va souvent de pair avec insécurité professionnelle. Ils ont des difficultés pour trouver un logement compatible avec leurs ressources mais aussi avec les exigences du travail (horaires, mobilité...). Ainsi des jeunes peuvent se trouver contraints de refuser un emploi, faute de pouvoir se loger.

Lorsque la préoccupation du logement des jeunes est présente dans les politiques locales, c'est d'abord à travers la question du logement des étudiants. D'autres aspects tout aussi prégnants tels que l'hébergement des apprentis et des jeunes en formation, le logement des jeunes actifs... sont insuffisamment pris en compte.

L'élaboration de schémas départementaux du logement des jeunes, pour lesquels des réflexions sont en cours, relève des Conseils Généraux.

Le CESA demande à tous les acteurs un engagement volontaire et massif en faveur du logement des jeunes et propose prioritairement :

- **de permettre le recours à une forme mutualisée de garantie** tant pour le cautionnement que pour la garantie de loyers (de type LOCA PASS) à tous les jeunes de moins de 30 ans sous condition de ressources ;
- **de favoriser le développement d'une offre de petits logements équipés** à prix accessibles ; à cet effet, il pourrait être proposé aux propriétaires-bailleurs une aide pour des travaux de réhabilitation ou d'amélioration moyennant un engagement à loger prioritairement des jeunes⁴². A noter que ces logements devraient être répartis sur l'ensemble du territoire et tenir compte de l'offre publique de transports ;
- **de développer les formules d'hébergement « temporaires »** mieux adaptées aux étapes des parcours des jeunes, avec notamment des conditions d'accès moins contraignantes (délais de recherche raccourcis, pièces à produire) et des services annexes qui facilitent l'installation (équipement du logement...).

Différentes formules pourraient répondre à ce besoin : foyers, sous-location de courte durée de logements autonomes mais rattachés à un foyer proposant des services complémentaires (linge, repas...)...

Par ailleurs en matière de logement des jeunes des diagnostics doivent être réalisés dans chaque bassin d'emploi sous la responsabilité des collectivités locales.

⁴² La politique de la Région Bretagne en faveur du logement des jeunes et des travailleurs mobiles vise à « accompagner les projets à hauteurs de 8 000 euros maxi par logement, en aidant les propriétaires (bailleurs sociaux, collectivités locales, certains groupements d'entreprises) qui réalisent des travaux ou des acquisitions en vue d'accueillir des jeunes sur des périodes courtes »

3.2 Pour que la mobilité ne soit pas facteur d'inégalités

La mobilité dans les déplacements quotidiens est une condition incontournable pour s'insérer pleinement dans la société, en particulier accéder à l'emploi. Pour les jeunes, le permis de conduire est une étape dans leur parcours vers l'emploi. Cette étape devient de plus en plus problématique pour certains d'entre eux en raison notamment du coût du permis de conduire et du poids du « budget voiture ».

L'Etat et les collectivités mettent en place différents outils facilitant l'obtention du permis de conduire : « permis à un euro⁴³ », auto-écoles à vocation sociale, bourses pour le permis de conduire proposées par des collectivités⁴⁴ ...

Pour pallier l'échec du « permis à un euro », le CESA demande aux collectivités alsaciennes en partenariat avec tous les acteurs de la sécurité routière et sur la base d'expériences réussies, de développer un système de bourses « Permis de conduire » en contrepartie de travaux d'intérêt collectif⁴⁵.

La mobilité dans les parcours de formation se développe ; tout le monde s'accorde sur ses avantages sur un CV, en particulier lors de la première embauche.

Or réaliser un stage durant son cursus a un coût (frais de déplacement, d'hébergement, vestimentaires, de restauration...) voire peut représenter un manque à gagner pour certains étudiants contraints de renoncer à un emploi rémunéré pendant leurs vacances. De ce fait, certains jeunes doivent faire des choix d'orientation intégrant ces limites. Une moindre mobilité est, dans ces conditions, un facteur d'inégalités entre jeunes.

Les socioprofessionnels, conscients de cette problématique, proposent la gratuité du transport collectif régional (TER, transports urbains et inter-urbains...) pour les jeunes en recherche d'emploi, les jeunes stagiaires de la formation professionnelle, les apprentis et élèves ou étudiants boursiers. Ils suggèrent en outre qu'une concertation avec les partenaires sociaux permette d'étendre cette mesure aux jeunes salariés durant les 6 premiers mois de leur activité professionnelle afin de faciliter leur installation.

Le CESA souligne qu'une telle mesure, qui nécessitera un suivi régulier, permettra, en outre, de développer auprès des jeunes l'utilisation du transport collectif.

La mobilité vers l'étranger est encouragée par la Région Alsace depuis une dizaine d'années pour les étudiants, dans le cadre des programmes d'échanges européens.

Il est souhaitable de continuer à promouvoir cette mobilité vers l'étranger parmi le public scolaire et étudiant, mais aussi auprès des apprentis, des jeunes en formation par alternance, auprès des jeunes sans emploi, auprès des jeunes moins diplômés.

L'aspect financier, mais également le manque d'intérêt manifesté par certains parents, constituent les deux principaux freins à cette forme de mobilité très enrichissante et formatrice pour le jeune.

Pour dynamiser ces échanges et les ouvrir à de nouveaux publics, la Région pourrait promouvoir un **Forum annuel de la mobilité** à construire, notamment, en partenariat avec les établissements d'enseignement.

Un tel temps fort aurait pour vocation de valoriser les expériences, de proposer une bourse d'échanges de stages et de sensibiliser toutes les catégories de jeunes ainsi que leurs familles.

⁴³ Le « Permis à un euro » correspond à un prêt distribué par les banques moyennant un remboursement d'un euro par jour. Ce dispositif a fait l'objet d'un bilan négatif, il profiterait essentiellement à des jeunes de milieux aisés qui ont un accès facilité au crédit bancaire.

⁴⁴ Initiative conjointe de la ville de Carcassonne et de la Prévention Routière. En échange d'une bourse à hauteur de 50 à 80% du coût du permis de conduire, il est demandé aux jeunes des travaux d'intérêt collectif d'une durée de 50 heures dans un projet social au service de la collectivité.

⁴⁵ Un contrat type est en cours d'élaboration par l'Association des Maires de France.

4. Mieux prendre en charge sa santé

La problématique de la santé des jeunes recoupe, comme indiqué plus haut, des aspects hétérogènes du fait de la diversité des publics (lycéens, étudiants, apprentis, jeunes salariés, jeunes en recherche d'emploi...) et de l'évolution des préoccupations de santé en fonction de l'âge.

Si traiter de la santé des jeunes mériterait des travaux thématiques, ciblés par public, voire territorialisés, les réflexions menées par le CESA permettent cependant de proposer plusieurs orientations prioritaires.

4.1 Renforcer la prévention et l'éducation à la santé auprès des jeunes, notamment dans le cadre de pôles de prévention et de santé pour les jeunes

En écoutant les jeunes lors des tables rondes, le CESA a relevé leur demande d'avoir accès à un lieu ouvert où des professionnels seraient disponibles pour les accueillir à leur initiative et de façon anonyme. Les jeunes ont également insisté sur la nécessité d'une permanence de l'action d'information et de prévention dans la durée à travers des relais et des interlocuteurs clairement identifiés.

A cet égard, le CESA souligne l'intérêt de développer des actions participatives d'éducation à la santé qui s'inscrivent et s'organisent dans la durée et qui permettent, dans le cadre d'un programme pluriannuel coordonné, d'aborder un vaste ensemble de sujets relatifs à la santé. L'école constitue un des lieux pour la mise en œuvre de tels projets⁴⁶.

Le CESA demande que soit étudiée la possibilité de réunir et de fédérer les services de santé et de prévention en direction des jeunes, services aujourd'hui trop éclatés et trop peu visibles au sein de lieux spécifiques. De tels lieux devront prendre appui sur des diagnostics locaux et sur les structures existantes dans les territoires concernés⁴⁷.

Ces lieux – ressources, ouverts à toutes les catégories de jeunes permettraient :

- de coordonner, voire renforcer, les interventions des nombreux acteurs, associatifs et institutionnels, notamment pour faciliter l'intervention et le repérage de jeunes en situation de fragilité ;
- de mieux informer les jeunes : un lieu dédié ayant une forte visibilité favoriserait les actions de prévention tant individuelles que collectives, dans la durée ;
- de traiter les dimensions à la fois sanitaire, sociale et administrative dans une logique de guichet unique pour tout ce qui a trait à la santé (regroupement des services de médecine préventive, d'assurance maladie, de mutuelles...).

L'ensemble de ces actions devront être inscrites en cohérence avec les recommandations de la Conférence Régionale de Santé, le Plan Régional de Santé Publique et le programme d'action du Groupement régional de la santé publique.

4.2 Inciter les jeunes à adhérer à un système mutualisé

L'adhésion individuelle à la sécurité sociale, lors de l'inscription dans un cycle d'études supérieures pour les étudiants ou lors d'une première activité professionnelle pour les jeunes salariés, représente une étape charnière qui pourrait être mise à profit pour sensibiliser et responsabiliser les jeunes quant à la prise en charge de leur santé.

Il pourrait ainsi être proposé, à tout jeune résidant en Alsace et identifié pour la première fois à la sécurité sociale, un « chèque santé » destiné à couvrir partiellement les frais de mutuelle pendant deux ans⁴⁸. Cette mesure serait destinée, à la fois à sensibiliser les jeunes à la nécessité d'anticiper

⁴⁶ En particulier avec Les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) et les services de promotion de la santé en faveur des adolescents.

⁴⁷ Un tel diagnostic a été réalisé par l'ORSAL avant l'ouverture de l'Espace Santé Jeunes à Mulhouse.

⁴⁸ Il est à noter que les coûts des mutuelles sont variables en fonction des statuts particuliers des jeunes.

les problèmes de santé, à les responsabiliser et à leur faciliter l'adhésion à une mutuelle santé⁴⁹. Au-delà de l'aide financière, c'est son intérêt pédagogique qu'il convient de valoriser.

4.3 Améliorer la connaissance de la situation de santé des jeunes

Le seul examen médical obligatoire et pratiqué systématiquement a lieu à 6 ans au cours de la première année du cycle élémentaire. D'autres données épidémiologiques, bien que non dénuées d'intérêt, sont jugées trop partielles par les professionnels parce que issues d'études ponctuelles et reposant sur des données déclaratives. Des travaux en cours au sein de l'ORSAL⁵⁰ devraient permettre de disposer d'une source d'information utile à l'orientation des politiques de santé à destination des jeunes. De tels travaux devraient pouvoir être menés de manière quadriennale.

Par ailleurs, le CESA demande que soient mises en œuvre en Alsace deux visites médicales supplémentaires pour tout jeune :

- l'une à l'entrée au collège, en classe de 6^{ème} qui pourrait s'appuyer sur les médecins généralistes et les centres d'examen de santé ;
- l'autre lors de la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

Le CESA estime qu'il faut impérativement mettre à profit ces deux moments clés qui permettent de toucher l'ensemble d'une classe d'âge. Il propose, d'ailleurs, que la JAPD se déroule sur deux journées permettant ainsi de consacrer une journée pleine à des examens de santé et à des messages de prévention.

4.4 Positionner la Région en tant qu'acteur majeur des politiques de prévention et de santé

Un état des lieux, réalisé en 2003 dans le cadre de la mise en place du Schéma Régional d'Education pour la Santé en Alsace, a montré que, si les acteurs en matière d'éducation à la santé sont relativement nombreux⁵¹, leur présence est très inégale sur le territoire et leurs interventions diverses, sans véritable culture commune⁵².

Le CESA rappelle que les comportements, en particulier les habitudes alimentaires, sont des déterminants majeurs de la santé d'une population, d'où l'urgence à accentuer la prévention. Le CESA demande à la Région et aux Départements de mettre en place une « campagne médias » annuelle de sensibilisation aux troubles alimentaires et aux conséquences de l'obésité, en direction des jeunes.

Si des moyens renforcés seront sans doute nécessaires, la Région doit tout d'abord se positionner en tant qu'acteur des priorités du Plan Régional de Santé Publique, en articulation avec ses propres politiques (enseignement secondaire, insertion des jeunes, formation professionnelle, formations sanitaires et sociales...).

⁴⁹ Laurent WAUQUIEZ, Député - Mission d'information « La santé et la protection sociale des étudiants » (2006) cite des initiatives mises en place par les collectivités locales.

Valérie PECRESSE préconise « d'assurer à tous les étudiants qui n'en ont pas, faute de moyens, l'accès à une complémentaire santé » - Synthèse des propositions issues du bilan d'étape de la concertation sur la vie étudiante (juillet 2007)

⁵⁰ Observatoire Régional de la Santé en Alsace ; la publication de ces données est attendue pour fin 2007.

⁵¹ 158 organismes avaient été identifiés, dont 80% à statut associatif.

⁵² Diagnostic Plan Régional de Santé Publique (juillet 2005)

5. Mieux comprendre et se situer dans la société

5.1 L'information, un maillon essentiel

Si l'information est aujourd'hui pléthorique et omniprésente, les difficultés des jeunes à s'y repérer, à identifier les bons interlocuteurs et à effectuer les démarches nécessaires, en fonction de leurs besoins personnels, restent importantes. La difficulté n'est pas tant d'accéder à l'information⁵³, que de la décoder, de se l'approprier pour lui donner sens et en faire bon usage.

La région Alsace pourrait mettre en place, en partenariat avec les différents niveaux de collectivités et les acteurs concernés, des portails d'accès Internet spécifiquement dédiés aux jeunes.

Par ailleurs, si l'intérêt d'une fonction d'accueil, d'information et d'orientation transversale en direction des jeunes est reconnu par tous, une telle fonction est particulièrement centrale dans **la construction des parcours de formation vers l'emploi**.

La mobilisation de l'information doit se faire autour d'un réel projet d'orientation, point qui a été amplement développé dans l'avis « De l'école à l'emploi ». Le CESA rappelle les propositions de cet avis qui s'articulaient autour des points forts suivants :

- une orientation en phase avec la réalité des métiers et des perspectives économiques ;
- une orientation ou réorientation tout au long des cursus de formation, voire après une première expérience professionnelle.

5.2 Des droits et des devoirs

Les jeunes sont demandeurs d'apports sur le fonctionnement de la vie en société, sur les institutions, sur les droits et les devoirs... Pour le CESA, outre la famille, lieu de transmission au premier chef, l'institution scolaire, l'ensemble de la société civile doivent être le support de formations citoyennes.

Par ailleurs, confrontés à des situations d'injustice et/ou à des discriminations qui se renforcent, les jeunes se trouvent démunis. Ils ne connaissent pas leurs droits et ne savent pas où s'adresser.

Le CESA estime que les jeunes confrontés à ce type de difficultés doivent pouvoir accéder à une information personnalisée sur leurs droits. Si les formes peuvent varier (consultations, N° vert...), il est essentiel que des services ou des lieux spécifiques puissent être identifiés par eux.

Le CESA relève que des points d'accès au droit, ayant pour objet d'aider et d'informer les jeunes sur toute difficulté relevant du champ juridique (type association Thémis), ont vu le jour⁵⁴. Des consultations gratuites y sont assurées par des professionnels, un service de résolution amiable des conflits y est proposé. Le CESA demande que de tels lieux soient accessibles sur l'ensemble du territoire alsacien.

5.3 De nouveaux apprentissages

Outre les discriminations déjà pointées, des difficultés d'expression orale ou écrite rendent plus complexe l'insertion professionnelle des jeunes ainsi que leur participation à la vie sociale.

Le CESA a déjà développé l'intérêt de systématiser les modules de formation aux techniques de recherche d'emploi et de préparation à l'entretien d'embauche dans toutes les formations de fin de cycle⁵⁵. Il propose de renforcer et de rendre visible au sein des Missions Locales, un pôle de ressources dédié aux jeunes, qui leur permette de mettre en avant leurs capacités par des modes de communication et d'expression appropriés.

Par ailleurs, le CESA souhaite le développement de la formation à la pratique de l'oral tout au long de la scolarité.

⁵³ 89% des adolescents utilisent Internet - ARCEP (Autorité de Régulation des communications Electroniques et des Postes)

⁵⁴ La ville de Paris a ouvert récemment un point d'accès au droit ; des rencontres régionales pour l'accès au droit et à la citoyenneté des jeunes se sont déroulées à Paris le 7 juin dernier.

⁵⁵ Avis « De l'école à l'emploi » - CESA (2006)

Conclusion

Le regard porté par le CESA sur la jeunesse s'articule autour de la phase de transition vers l'autonomie et l'insertion dans la vie sociale et professionnelle des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Dans ce secteur, une vision commune et un objectif affirmé s'avèrent nécessaires et urgents.

Outre des différences liées à l'âge, les situations des jeunes sont en Alsace comme partout ailleurs hétérogènes. Cependant certaines trajectoires communes doivent être soulignées, notamment l'allongement de la période d'incertitude, essentiellement du fait d'une insertion professionnelle retardée.

Le CESA a dressé un portrait de la jeunesse et formulé des propositions afin de redéfinir une ambition collective avec et pour elle. Il a souhaité dépasser une certaine vision de la jeunesse pour mieux la caractériser et la faire partager au plus grand nombre.

Le CESA note l'exigence de mieux connaître dans la durée les évolutions qui touchent ce public et de pérenniser la démarche entreprise dans le cadre du présent avis. Il interpelle les différents acteurs du « secteur jeunesse » sur la prise en compte et la déclinaison de la priorité jeunesse dans leurs politiques.

La « Journée de la jeunesse » du 21 septembre 2007 a permis d'affirmer que les jeunes sont force de proposition et d'action. Ils réclament à la fois des libertés d'entreprendre et des relais d'expériences. Le CESA propose de reconduire l'organisation d'une telle journée. Il interpelle également chacune de ses structures pour qu'elle favorise la place des jeunes en son sein.

Le CESA affirme la nécessité d'écouter les jeunes et de reconnaître leur parole.

Portrait de la jeunesse en Alsace



Octobre 2007



PRÉFECTURE DE LA RÉGION ALSACE

Rencontre
avec les jeunes
.....

Journée de la jeunesse
(21 septembre 2007
.....

Remerciements

.....

Le Conseil économique et social d'Alsace tient à remercier pour leur disponibilité, leur contribution et leur partage d'expériences l'ensemble des personnes qui ont participé à ses travaux. Par ordre alphabétique :

Valérie Adam	Conseillère du Mouvement français pour le planning familial
Rémy Badoc	Association Sépia
Martine Bancelin	Association Le Cap
Elisabeth Becker	Proviseur du Lycée Lazare de Schwendi
Valérie Béguet	Responsable du Pôle conduite à risque du Conseil Général du Bas-Rhin
Christine Benad	Responsable du Service statistique de la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin
Valérie Becquet	Maître de conférences en sociologie
Régine Bender	Médecin scolaire
Brigitte Blessig	Animatrice jeunes du Centre d'animation social et familial de Bischwiller
Stéphanie Boneschi	Responsable de la Division des études démographiques et sociales de l'INSEE
Agathe Boulard	Directrice de l'ADIL du Bas-Rhin
Jean-Luc Bordenave	Directeur général adjoint du Conseil général du Haut-Rhin
Didier Bossard	Chef du Service action éducative du Conseil Général du Bas-Rhin
Philippe Breton	Directeur de recherche au CNRS
Piero Calvisi	Directeur de la Fédération départementale des MJC du Bas-Rhin
Sébastien Coudert	Délégué général de l'AFGES
Anne Danière	Directrice déléguée Est de la Mutuelle des étudiants
Anne Danion	Professeur des Universités
Thierry Danet	Directeur de la Laiterie et du festival des Artefacts
François Diogo	Chargé d'études à la DAAT, Région Alsace
Dany Delecroix	Directrice de la Mission locale Molsheim-Schirmeck
Fabrice Dhume	Délégué de l'ISCRA-Est
Thierry Duguy	Educateur, Profil Prévention
Daniel Fieux	Conseiller technique de la Direction régionale de la jeunesse et des sports
Anne Friedmann	Responsable du Secteur jeunes du Centre socioculturel de Koenigshoffen

Catherine Frey	Educatrice, Profil Prévention
Christophe Friess	Enseignant du Lycée Lazare de Schwendi
Claude Gassmann	Président de l'ARES et de la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Bas-Rhin
Frédéric Glabli	Psychiatre
Thierry Goguel d'Allondans	Educateur spécialisé, Docteur en sociologie, formateur à l'IFCAAD
Christian Guinchard	Maître de conférences en sociologie à l'Université de Haute-Alsace
Marie-Hélène Guichenuy	Proviseur du Lycée André Maurois de Bischwiller
Catherine Humbert	Déléguée de l'Union régionale des missions locales
Frédéric Imbert	Directeur de l'ORSAL
Samad Kardouh	Animateur jeunesse de la Communauté de communes du pays de Sainte-Odile
Patricia Karl	Conseillère principale d'éducation du Lycée André Maurois de Bischwiller
Damien Kleinmann	Directeur régional adjoint de la jeunesse et des sports
Isabelle Kuntz	Directrice adjointe de l'association Sémaphore
François Laflahi	Comédien de la compagnie Arc-en-Ciel
Jean-Claude Lasthaus	Coordinateur régional de la formation professionnelle du MEDEF Alsace
Marie Léonhardt	Coordinatrice du Réseau Information Jeunesse Alsace
Serge Lesourd	Professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Strasbourg
Jacques Losson	Directeur de l'association Sémaphore
Murielle Maffessoli	Directrice de l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville
Yves Marx	Animateur jeunes du Centre d'animation social et familial de Bischwiller
Christian Mayer	Délégué régional de l'Union nationale pour le sport scolaire
Lilla Merabet	Directrice d'Unis Cités Alsace
Alexandre Michta	Chargé de mission Musiques actuelles à la Direction de la culture du Conseil Général du Bas-Rhin
Philippe Milesi	Président du CRAJEP
Jean-Marie Munch	Chef du Service affaires scolaires, jeunesse et sports de la Ville de Bischwiller
Marie-Christine Parriat-Sivré	Responsable pédagogique

Jean-Michel Schaeffer	Secrétaire général du Centre départemental des Jeunes agriculteurs
Monique Schmitt	Chargée d'études, Division Études sur l'emploi et la formation de l'INSEE
Claude Schneider	Président délégué de l'Office des sports de la Ville de Strasbourg
Marie-Christine Schott	Chef du Service information géographique, statistique et cartographique de la DAAT, Région Alsace
Monique Seiller	Responsable des infirmières scolaires à l'Education nationale
Philippe Stenger	Responsable de la coordination du réseau des MJC du Bas-Rhin
Jean-Paul Strauss	Responsable de l'unité Services et projets pour les acteurs locaux de l'INSEE
Amandine Turck	Chargée d'études à la DRASS
Hervé Zipfel	Juriste, association Thémis

Et les jeunes...

Bachir Becha	Volontaire d'Unis Cités
Omar Bensallah	Volontaire d'Unis Cités
Yasmina Boudiaf	Jeune suivie par l'association Sémaphore
Elodie Brandstaedt	Lycéenne, membre du Conseil des jeunes d'Hoenheim
Maximilien Cartier	Président de l'AFGES
Magali Eckes	Apprentie du CFA universitaire de l'UHA de Mulhouse
Karim El Khili	Animateur de l'association Eveil Meinau
Idriss Ftaiti	Volontaire d'Unis Cités
Mathilde Georges	Etudiante au Lycée Jean Rostand
Guillaume Heinrich	Jeune suivi par l'association Sémaphore
Mohamed Idrissi	Etudiant, membre du Conseil des jeunes de Mulhouse
Stéphane Kirchher	Président de l'association L'accroche
Rémy Perla	Etudiant, AFGES
Samuel Prodault	Volontaire d'Unis Cités
Léonardo Reubke	Président de l'association Et les gosses...
Sarra Sadek	Volontaire d'Unis Cités
Sébastien Sayède	Etudiant, AFEV
Thomas Schildknecht	Etudiant, bénéficiaire des programmes Erasmus et Léonardo

Pierre Sutter	Apprenti du CFA de l'Industrie d'Alsace
Anne-Sophie Tonnelier	Etudiante, AFGES, tutrice des Grands frères de campus
Catherine Waliszeck	Responsable de la JIC

Les jeunes rencontrés en table-ronde à la Mission locale de Molsheim

Amandine Antony, Laura Cervini, Saïdé Cihangir, Patrick Dietrich, Özlem Durmaz, Sandra Lawan, Sophie Marchand, Quentin Stoeffler, Anne-Sophie Wagner, Cécile Wolf

Les jeunes rencontrés en table-ronde à l'association Sémaphore de Mulhouse

Fahima Amir, Abdallah Assani, Hassiba Bazine, Rémi Sabrina Jebabli, Agnès Kastel, Mohamed Khelfa, Julien Mannai, Sophia Scherrer, Benjamin Sellier

Les jeunes rencontrés en table-ronde à la Mairie de Bischwiller

Karim Azikar, Cuma Basturc, Rémy Bouvier, Nouredine Elharmouchi, Islam Erdogan, Antoine Lefez, Ferhat Oguz, Abdelmajid Ouadah, Jonathan Riff, Logan Sonntag

Les jeunes rencontrés en table-ronde au Centre socioculturel de Koenigshoffen

Mohammed Aamara, Youssef Ahmamouti, Ali Asdik, Yllias Bouhouria, Mustapha Cherquaoui, Ali Elfani, Nadia Lizad, Maïn Mehdi, Manou Mehdi, Bilal Nejari, Mohamed Nejari (Père), Mohamed Nejari (Fils), Saïd Yahiaoui

Les intervenants de la Journée de la Jeunesse, le 21 septembre 2007

Michèle Archambault	Professeur documentaliste, Lycée Marguerite Yourcenar d'Erstein, Présidente de la FADBEN Alsace
Frédéric Bierry	Maire, Conseiller général, Président de l'Union régionale des missions locales
Marina Boulandet	Coordinatrice du programme Léonardo de la Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Alsace
Samir Boumaraf	Responsable régional de la Mutuelle générale des étudiants de l'Est (MGEL)
Anne Carayon	Déléguée nationale de Jeunesse en plein air
Caroline Carrere	Responsable de la communication, coordinatrice du Comité jeunes de l'ANACEJ
Philippe Cordazzo	Maître de conférences en démographie à l'Université Marc Bloch de Strasbourg
Pierre-Yves Cusset	Chargé de recherches au Centre d'analyse stratégique
Julien Erhard	Diplômé de sociologie de l'Université Marc Bloch

Geneviève Frossard	Assistante de service social, responsable du Pôle social du Relais emploi de Strasbourg
Dominique Huard	Directeur de la Maison de l'emploi et de la formation de Mulhouse
Radija Jabbouri	Secrétaire nationale d'Animafac
Sophie Kennel	Responsable pédagogique information-documentation à l'IUT Robert Schuman
Michel Klauss	Directeur du Centre d'information jeunesse Alsace
Philippe Krafft	Chargé de mission, Union régionale des associations familiales du Bas-Rhin
Jocelyn Lachance	Doctorant à l'Université Marc Bloch de Strasbourg et à l'Université Laval du Québec
David Le Breton	Professeur de sociologie, UMB Strasbourg
Gérard Marquié	Chargé d'études et de formation à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
Ludovic Meignin	Journaliste, 20 Minutes Strasbourg
Lilla Merabet	Directrice d'Unis Cité Alsace
Sébastien Michon	Sociologue à l'Université Marc Bloch
Hossein Mokry	Chargé de mission, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)
Sophie Palpacuer	Secrétaire générale du Secours populaire 68
Franck Razafindrazaka	Educateur spécialisé CEMEA, doctorant à l'Université Louis Pasteur
Bernard Roudet	Chargé de recherche à l'INJEP
Pierre Séjournet	Journaliste, Dernières Nouvelles d'Alsace
Eva Singer	Déléguée Meurthe-et-Moselle de Jeunesse en plein air
Catherine Zuber	Conseillère régionale d'Alsace

Avec la participation de jeunes artistes locaux

JFREED (Slam / Rap) alias Abdallah Assani

LOOMAË : Maeva et Luc (Soul acoustique)

Les danseurs d'ILLUSION CREW (danse hip hop) : Alexis, Morgan...

DJ SHAN alias Thomas Laffont

DJINESS (rap / Rn'B): Djamila et Nesrine

YAREL (rock) : Aurélien Boilleau, Yann Gutter et Nico Schmidt

Et la présentation d'initiatives de jeunes

Le PILI (jeu de volant) : Albin Cabalou

Fabrice Dunis et Farhad Chams, scénariste et dessinateur de la BD « Miki au pays des cigognes »

Les graffeurs PISCO, K1000 et NOÏSE

La troupe du POTIMARRON

Contact

Conseil économique et social d'Alsace – Tél.: 03 88 15 68 00 – cesa@region-alsace.eu